

Conseil Communal du 29 juin 2020

Réponse à l'interpellation de Monsieur François SCHREUER

Concerne : Supracommunalité – Il y a-t-il une lumière au bout du tunnel ?

Monsieur le chef de groupe,

Vous connaissez l'importance que j'accorde à la nécessité de développer les politiques publiques à l'échelle métropolitaine.

Contrairement à ce que vous semblez dire, des avancées majeures sont intervenues depuis le début de cette législature.

D'abord, je tiens à souligner la réforme du Gouvernement wallon relative au financement des dépenses en matière de services d'incendie.

Cette intention, dont vous savez que je suis à l'origine, s'est traduite par une décision qui met à charge des Provinces, de manière progressive, le financement des services d'incendie dès cette année.

Pour la seule Ville de Liège, cela signifie que 60% de 23 mios d'euros seront assumés par un autre niveau de pouvoir au nom de la Supracommunalité.

Cette réforme majeure n'est pas un cas isolé.

En effet, l'action supra communale, que ce soit au niveau de Liège Europe Métropole ou de Liège Métropole, se déploie au quotidien.

J'en veux pour preuve 2 dossiers d'actualité :

- La mise en œuvre de la Task Force mobilité, dont le travail consiste pour l'essentiel à mettre en œuvre le Projet de Ville « Liège 2025 » mais aussi le PUM, document stratégique et opérationnel élaboré à l'échelle supracommunale;
- L'acquisition de masques en tissu distribués aux 625.000
 Liégeois.e.s, grâce à un achat conjoint coordonné par Liège Métropole.

Ces deux dossiers, (la mobilité et la lutte contre la pandémie), sont donc gérés pour certains aspects essentiels à l'échelle supracommunale.

C'est donc bien une réalité à l'échelle liégeoise et la Wallonie met en œuvre les réformes annoncées dans la DPR.

En ce qui concerne l'évolution du modèle actuel, vous savez que je suis partisan d'une affirmation et d'une structuration de la supracommunalité à l'échelle du bassin de vie qui correspond peu ou prou à notre arrondissement, tout en intégrant étroitement le niveau de pouvoir provincial.

Le modèle qui continue à avoir ma préférence est le modèle français des Métropoles, autrefois appelées communautés urbaines.

Je suis convaincu que ce débat sera abordé au cours de cette législature en Wallonie.

Dans l'attente, je continuerai à œuvrer à bâtir une Métropole liégeoise de projets car, à mes yeux, la dynamique compte plus que la structuration.

Je vous remercie pour votre attention.

Willy DEMEYER